
**Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif
tenue le mercredi 20 avril 2016 à 8 h 30
Salle Peter-McGill, Hôtel de ville**

PRÉSENCES :

M. Denis Coderre, Maire
M. Pierre Desrochers, Président du comité exécutif
Mme Anie Samson, Vice-présidente du comité exécutif
M. Harout Chitilian, Vice-président du comité exécutif
M. Dimitrios (Jim) Beis, Membre du comité exécutif
M. Richard Bergeron, Membre du comité exécutif
M. Russell Copeman, Membre du comité exécutif
Mme Manon Gauthier, Membre du comité exécutif
M. Réal Ménard, Membre du comité exécutif
M. Lionel Perez, Membre du comité exécutif
Mme Chantal Rouleau, Membre du comité exécutif
M. Aref Salem, Membre du comité exécutif
Mme Monique Vallée, Membre du comité exécutif

AUTRES PRÉSENCES :

M^e Jean-François Milot, Chef de division - soutien aux instances
M^e Yves Saindon, Greffier de la Ville
M. Alain Marcoux, Directeur général
M. Benoit Dagenais, Directeur général adjoint - Services institutionnels
M. Alain Dufort, Directeur général adjoint - Ville-Marie et Concertation des arrondissements
Mme Chantal Gagnon, Directrice générale adjointe - Qualité de vie
M. Jacques A. Ulysse, Directeur général adjoint - Développement
Mme Mary Deros, conseillère associée
M. Richard Guay, conseiller associé
Mme Elsie Lefebvre, conseillère associée
M. Jean-François Parenteau, conseiller associé

Cette séance du comité exécutif est tenue conformément au règlement intérieur de la Ville sur la fixation des séances ordinaires du comité exécutif.

CE16 0619

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité exécutif du 20 avril 2016, en y retirant les articles 12.001 à 12.005, 50.001 et 60.002.

Adopté à l'unanimité.

10.001

CE16 0620

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de donner un accord de principe à la mise en œuvre du PR@M-Artère en chantier dans les deux secteurs suivants :

- la rue Notre-Dame Ouest, entre la rue De Courcelle et l'avenue Atwater;
- le boulevard Gouin Ouest, entre la rue De Serres et le boulevard Laurentien.

Adopté à l'unanimité.

12.006 1161179006

CE16 0621

Il est

RÉSOLU :

- 1 - de mandater le Service de la culture pour l'organisation d'un concours par avis public pour l'acquisition d'une œuvre d'art public *Montréal, ville cyclable* pour le projet Bonaventure;
- 2 - d'autoriser une dépense de 23 799,83 \$, taxes incluses, pour la tenue du concours menant à l'acquisition de l'œuvre d'art;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.001 1167233001

CE16 0622

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder à Megs inc., plus bas soumissionnaire conforme, pour une période de deux ans, le contrat pour la fourniture et la livraison sur demande de divers gaz spéciaux, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 101 249,86 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 16-15061 et au tableau des prix reçus joint au dossier décisionnel;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.002 1163108001

CE16 0623

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser une dépense additionnelle de 63 172,23 \$, taxes incluses et frais incidents inclus, le cas échéant, pour exercer l'option de prolongation pour l'année 2016, pour la collecte des résidus verts dans l'arrondissement de Verdun, dans le cadre du contrat accordé à Services Matrec inc. (CA12 210130 et CA15 210031) majorant ainsi le montant total du contrat de 240 542,44 \$ à 303 714,67 \$, taxes incluses;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.003 1160695001

CE16 0624

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser une dépense de 333 240,79 \$, taxes incluses, pour les travaux de réfection de la toiture et d'installation d'un compteur d'eau à l'annexe de l'édifice Lucien-Saulnier, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2 - d'accorder à J. Raymond Couvreur et fils inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 308 240,79 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 5795;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.004 1160660003

CE16 0625

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'approuver un projet de convention par lequel CIMA + s.e.n.c., firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis pour réaliser l'avant-projet préliminaire de remplacement du pont Jacques-Bizard, pour une somme maximale de 416 439,45 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 16-14927 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.005 1160870001

CE16 0626

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'approuver un projet d'avenant à la convention d'aide financière intervenue entre la Ville de Montréal et le ministre de la Culture et des Communications du Québec dans le cadre de son Plan d'action sur le livre, majorant l'entente d'un montant de 226 800 \$ à 395 550 \$;
- 2 - d'autoriser un budget additionnel de revenus et de dépenses pour un montant de 168 750 \$ afin de bonifier l'offre de livres numériques des bibliothèques de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

20.006 1161608001

CE16 0627

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'approuver un projet de convention entre la ministre responsable des aînés et de la lutte contre l'intimidation, pour et au nom du gouvernement du Québec, et la Ville de Montréal établissant les modalités d'implication des parties relativement à l'octroi et au versement à la Ville d'une aide financière de 150 000 \$, afin de réaliser une démarche de mise à jour du Plan d'action municipal pour les aînés 2013-2015, débutant en 2016 et se terminant le 31 mars 2018;
- 2 - d'autoriser un budget additionnel de dépense équivalant au revenu additionnel de 150 000 \$;
- 3 - de mandater le Service de la diversité sociale et des sports pour assurer la coordination, le suivi et la mise en œuvre de la démarche;
- 4 - d'autoriser le Service de la diversité sociale et des sports à procéder à la création de comités interne et externe pour la réalisation de cette démarche;
- 5 - d'autoriser le Service de la diversité sociale et des sports à affecter ce montant à la réalisation de cette démarche, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.007 1160706001

CE16 0628

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser une entente de partenariat entre la Ville de Montréal et l'entreprise Google inc. pour l'échange de données de circulation sur le territoire de l'arrondissement de Ville-Marie.

Adopté à l'unanimité.

20.008 1166848002

CE16 0629

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1 - de décréter l'imposition d'une réserve, aux fins de travaux et de prolongement du boulevard Cavendish, sur une partie du lot 2 090 312 et sur le lot 3 179 357 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal;
- 2 - de mandater le Service des affaires juridiques de la Ville pour entreprendre toutes les procédures requises à cette fin;
- 3 - de mandater le Service de la gestion et de la planification immobilière, Direction évaluation et courtage immobilier/sécurité, Section transactions immobilières pour négocier l'acquisition de ces terrains.

Adopté à l'unanimité.

20.009 1164435003

CE16 0630

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser une dépense de 15 500 \$ pour permettre à la Ville de Montréal de s'associer à titre de partenaire aux 95^e assises annuelles de l'Union des municipalités du Québec, qui se tiendront à Québec les 12 et 13 mai 2016;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.001 1164784004

CE16 0631

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser une dépense totale de 47 470,81 \$ pour la mise en place et la gestion du Prix Pierre-Ayot, du Prix Louis-Comtois et du Prix François-Houdé, édition 2016, incluant l'attribution de trois bourses totalisant 17 500 \$, soit 5 000 \$ pour le Prix François-Houdé (relève), 5 000 \$ pour le Prix Pierre-Ayot (relève) et 7 500 \$ pour le Prix Louis-Comtois (mi-carrière) afin de mettre en valeur le potentiel d'avenir de créateurs montréalais du secteur des arts visuels et des métiers d'art;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.002 1161213003

CE16 0632

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser un transfert de 144 726,24 \$ de la réserve du fond de stabilisation des redevances de la Commission des services électriques de Montréal (CSEM) à ses dépenses du Programme triennal d'immobilisation (PTI), pour payer comptant le remplacement de cinq véhicules;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.003 1160128002

CE16 0633

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'approuver le nouveau modèle organisationnel du Service des communications;
- 2 - d'autoriser la création des postes de direction et le comblement de ces postes.

Adopté à l'unanimité.

50.002 1160580001

CE16 0634

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte de la mise à jour du plan d'action pour la mise en œuvre du Plan de protection et de mise en valeur du Mont-Royal conformément au mandat accordé au Bureau du Mont-Royal en collaboration avec la Division du patrimoine du Service de la mise en valeur du territoire.

Adopté à l'unanimité.

60.001 1160504004

CE16 0635

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du rapport trimestriel sur les mainlevées, couvrant la période du 1^{er} janvier 2016 au 31 mars 2016, conformément à l'encadrement administratif C-OG-SCARM-D-11-002 « Mainlevées (Directive) ».

Adopté à l'unanimité.

60.003 1164501001

Levée de la séance à 9 h 40

70.001

Les résolutions CE16 0619 à CE16 0635 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Pierre Desrochers
Président du comité exécutif

Yves Saindon
Greffier de la Ville